

**Conférence régionale Enseignement supérieur et vie étudiante**

1<sup>er</sup> décembre 2025 Hôtel de Région, Orléans

## **Atelier n°1**

**Précarités étudiantes  
Mieux informer, mieux  
accompagner : lutter contre la  
précarité au quotidien**





## Animation :

**Angélique Abadie** – Université d'Orléans

**Laura Carpentier** – CROUS Orléans Tours

**Claire Girard-Rodary** – Région Centre-Val de Loire

**Amandine Hameau** – O 34 Information Jeunesse Centre Val de Loire

**Céline Montecot-Dubourg** – Université d'Orléans

**Axelle Ouvrard** - Académie Orléans - Tours

**Stéphanie Ploton** - CROUS Orléans Tours

**Noémie Thomas** – Information Jeunesse Centre Val de Loire



## Déroulé de l'atelier PRECARITES ETUDIANTES

Mieux informer, mieux accompagner : lutter contre la précarité au quotidien

1. Quelles précarités étudiantes sur nos territoires ?
2. L'enjeu de la détection, de l'orientation et de l'accès facilité aux dispositifs
3. Zoom sur les aides du CROUS
4. Panorama de quelques dispositifs d'aide
5. Echanges et questions
6. Synthèse

## 1/ Quelles précarités étudiantes sur nos territoires

- Un constat partagé des acteurs de terrain depuis la crise Covid : la précarité étudiante demeure, voire augmente ou est plus visible
- D'où la création de réponses, et par exemple le maintien des « cellules étudiantes » dans chaque département visant à se coordonner
- Des tentatives d'objectivation : Baromètre régional Qualité de Vie Etudiante, des enquêtes étudiantes...
- Mais rester modestes : des limites méthodologiques (interprétation, représentativité/panel, indicateurs disparates selon les territoires, absence d'exhaustivité) un suivi de l'évolution dans le temps complexe = Difficile de mesurer et objectiver ces précarités + photo incomplète de la réalité
- Effet spirale : vulnérabilités à plusieurs visages (finances, logement pas assuré, difficultés pour manger et se soigner...), effet sur la santé mentale notamment, d'où le pluriel de précarités

## 1/ Quelles précarités étudiantes sur nos territoires ?

- **Baromètre régional Qualité de Vie étudiante** (expérimenté depuis 2023/24) :  
Repas servis au CROUS en hausse (repas 1€ et au global), étudiant.es en dette de loyer de plus de 2 mois en hausse (+18% entre 2022-23 et 2023-24), nombre de demandes de logement Crous en phase complémentaire en augmentation sur plusieurs départements (peu au global), augmentation du recours aux épiceries solidaires et distributions alimentaires (en général). Recours aux aides ponctuelles du CROUS dites ASAP plutôt stable. Un taux de boursiers au dessus de la moyenne nationale.
- **Enquête régionale O'Campus** :  
45% des étudiant·es déclarent avoir des difficultés pour s'alimenter (hausse de 17,5%) ; 83,2% vivent avec -750 €/mois (70,3% avec -500 €/mois) source 2022-2023 (1 116 réponses)
- **Enquête nationale Bien-Être et Santé des étudiant·es 2024** (Obs. nat. vie étudiante)  
10 % des étudiant·es ont bénéficié d'une aide alimentaire (bons d'achat Crous, Restos du cœur, épicerie solidaire, etc.) ; 1/3 a eu accès au repas à 1 € ; 56% déclarent avoir une alimentation suffisante ; non recours aide alimentaire 10 % ; près d'1/4 ont renoncé à des soins ou examens médicaux pour raisons financières

## 2/ L'enjeu de la détection, de l'orientation et de l'accès facilité aux dispositifs

- Des signaux diffus et des difficultés d'accès aux droits, du non-recours : comment accompagner?
- Initiative en réponse dans une Logique du guichet unique : l'exemple du Guichet de l'AIDE de l'Université d'Orléans  
par Céline MONTECOT-DUBOURG & Angélique ABADIE  
de l'Université d'Orléans

# ATELIER VIE ETUDIANTE sur les précarités étudiantes

Le Guichet de l'AIDE (Accompagnement Individualisé Des Etudiants) est un service de l'Université d'Orléans, par ailleurs labellisé Infos Jeunes Centre-Val de Loire.

Un seul lieu pour accueillir, informer, conseiller, accompagner, orienter vers le bon interlocuteur et qui peut intervenir face aux urgences.





## 1 contact direct :

- Tous les jours, sans rendez-vous,
- horaires adaptés (entre 12h et 14h)
- 1er niveau d'évaluation sociale
- **Accompagnement social**
- **Prise en charge globale**



## Entretien systématique avec étudiant quelque soit la raison de sa venue. Permet détection :

- Précarité d'insertion universitaire
- Précarité logement
- Précarité alimentaire, hygiène
- Précarité accès aux droits
- Précarité mentale: isolement et santé mentale



## Enjeu à mesurer tout en accompagnant :

Développement d'actions en fonction des sollicitations et **problématiques exprimées** (permanences, ateliers, partenariats, ...). Sollicitations en hausse!



# Adresse et contact du Guichet de l'AIDE

Campus Université d'Orléans 5, rue de St Amand. Sur MAPS = L'AIDE

**Bâtiment Amphithéâtre des Sciences**

**Arrêt de tram TAO ligne A « Parc floral »**



**Ouvert du lundi au vendredi**

De 10h à 17h30 (16h le vendredi)

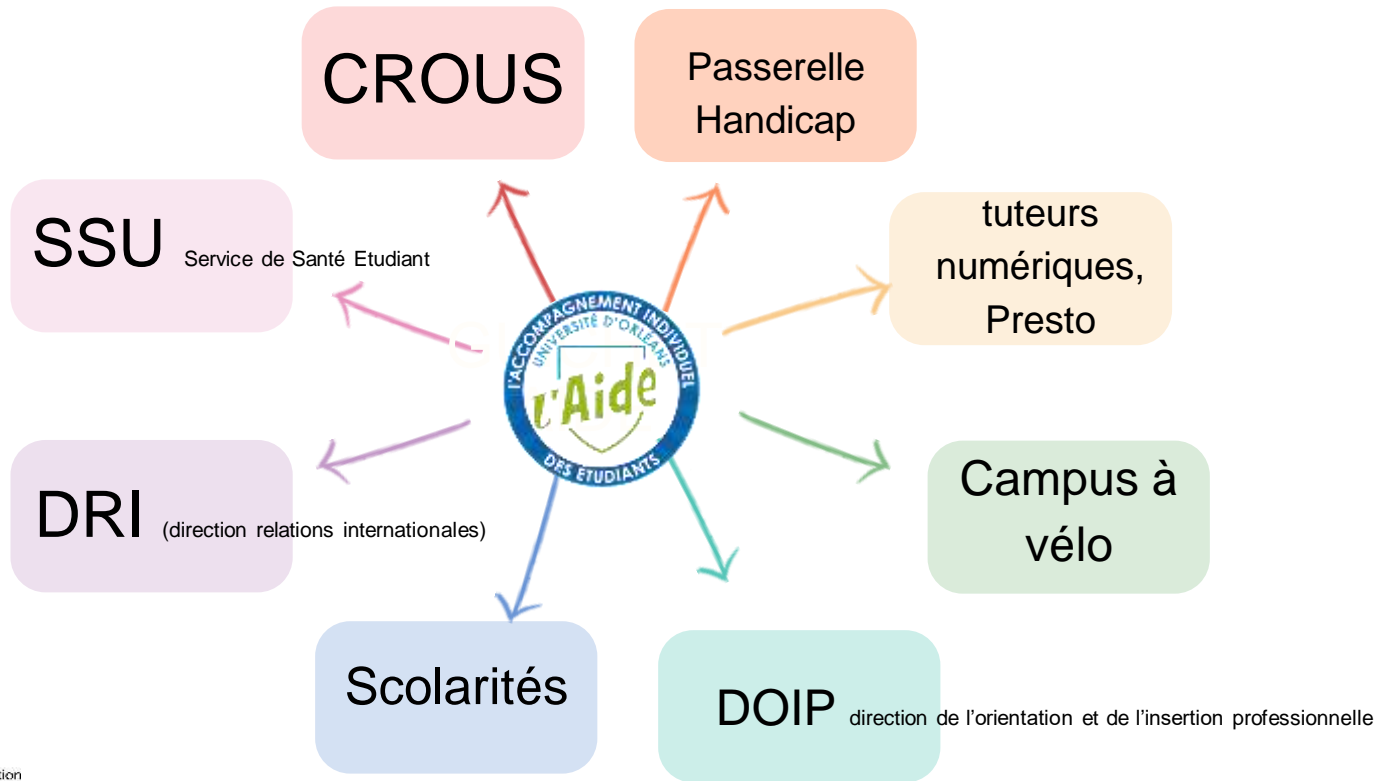
[www.univ-orleans.fr/aide](http://www.univ-orleans.fr/aide)

Email : [aide@univ-orleans.fr](mailto:aide@univ-orleans.fr)

**Tél. : 02 38 49 43 02**



Label  
Information  
Jeunesse



# Orienter vers les bons acteurs locaux



## Paniers O'SEM



## Donathèque = placard d'urgence

- Alimentation
- Hygiène
- linge de maison
- vaisselle
- vêtements



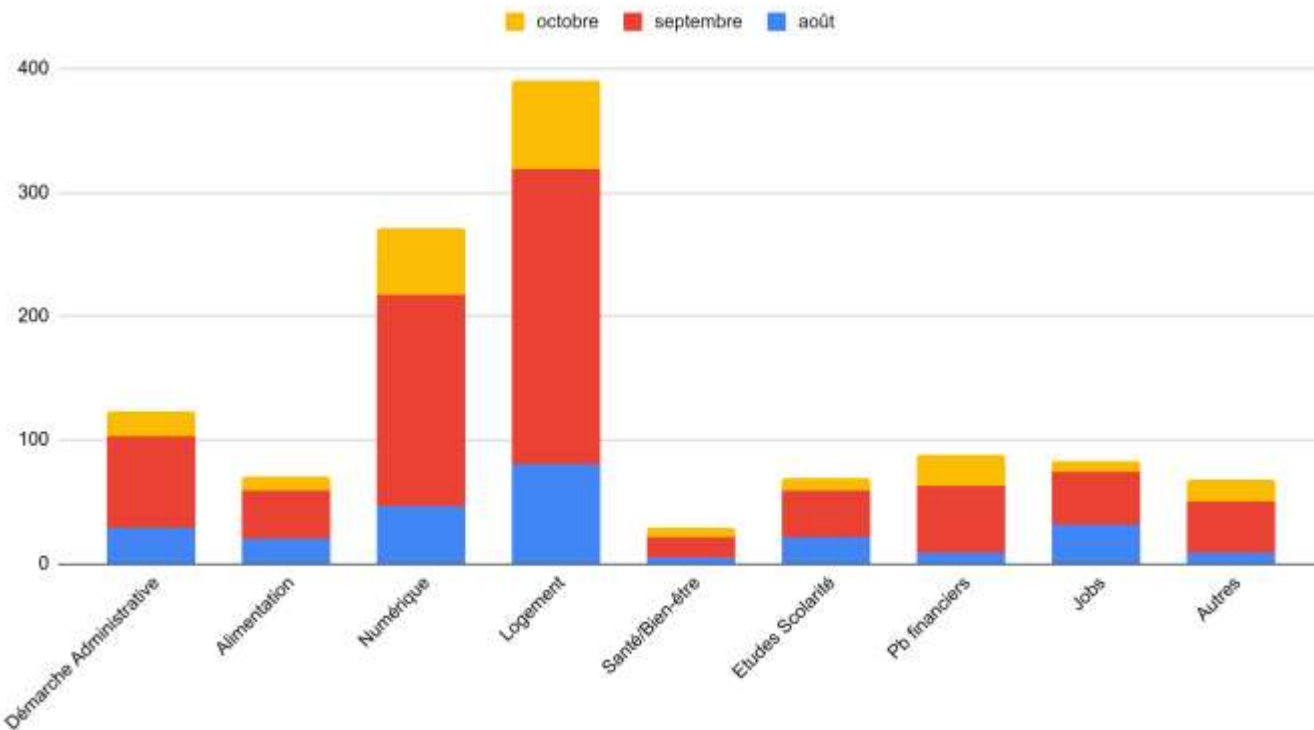
## Bons « coups de pouce »



## Prescription EMMAUS



Sollicitations par types



# ATELIER VIE ETUDIANTE sur les précarités étudiantes



## La détection des situations « invisibles »

- La détection des situations de précarité étudiante, souvent invisibles, repose sur une **vigilance partagée**
- Des animations, des ateliers non marqués « précarités », sont des temps de rencontre qui permettent d'identifier des signaux : isolement, difficultés matérielles évoquées durant les activités. Ex: lors d'un atelier tricot, une étudiante qui mangeait...
- À cela s'ajoutent les alertes transmises par les enseignants, d'autres élèves ou des partenaires qui repèrent des changements de comportement, une baisse d'engagement ou des besoins exprimés de façon indirecte
- Ce croisement d'observations rend visible ce qui ne se dit pas spontanément et permet d'intervenir plus tôt
- Le Guichet de l'AIDE est un lieu d'accompagnement et de rencontres!

# ATELIER VIE ETUDIANTE sur les précarités étudiantes

- **A CONNAITRE!** Le guichet unique virtuel régional expérimenté depuis **2022** (né des échanges en réunions des Cellules étudiantes locales post-Covid)

Le portail d'infos  
« **Click&Help Étudiants** »  
(par Info Jeunes  
Centre-Val de Loire)

Centralisant les aides de  
droit et dispositifs locaux

Contributif : repose sur  
une actualisation régulière  
des acteurs



Présentation par Amandine  
Hameau & Naomie Thomas d'Infos Jeunes

# ATELIER VIE ETUDIANTE sur les précarités étudiantes

## Le Click&Help?

**1** approche thématique  
pour « coller » au plus près des  
problématiques des étudiants  
notamment en cas de difficultés sur tel  
ou tel plan

**Ne remplace par le contact  
direct**

**= 1 vademecum pour les  
professionnels et les  
étudiant.es**

### "Click & Help" étudiants



4 novembre 2020

Un job pendant l'hiver



23 octobre 2020

Mes Études & Mon job



28 août 2020

Les référents étudiants :  
l'info par et pour les  
étudiants !



29 août 2020

Cortes "Click & Help  
étudiants" : l'essentiel pour  
démarrer vos études !



28 août 2020

Nos indispensables  
étudiants !



27 août 2020

Manger à petits prix



26 août 2020

À qui s'adresser ?



11 août 2020

Se déplacer



6 août 2020

Se loger



6 août 2020

Se soigner

# ATELIER VIE ETUDIANTE sur les précarités étudiantes

"CLICK & HELP" ÉTUDIANTS / ETUDES, MÉTIERS / FORMATION PRO / EMPLOI, JOB / VIE PRATIQUE / NUMÉRIQUE / ENGAGEMENT, PROJET / EUROPE

INFO JEUNES NOS TIERS LIEUX LES STRUCTURES INFO JEUNES (EX ORL, VAL, PLS) NOS PUBLICATIONS AJ CLOUD CONTACT

**infojeunes**  
Centre Val de Loire  
EXPLORER LES POSSIBLES

Conseils • Ressources • Infos & Annonces  
**Besoin d'infos ?**  
Trouvez vos réponses avec nous !



"CLICK & HELP" ÉTUDIANTS / ETUDES, MÉTIERS / FORMATION PRO / EMPLOI, JOB / VIE PRATIQUE / NUMÉRIQUE / ENGAGEMENT, PROJET / EUROPE, INTERNATIONAL

## "Click & Help" étudiants



Financer ses études



Travailler ou s'engager



S'équiper et se connecter



Sortir, bouger

## Des conseils et des applications

- Préparer ses repas soi-même peut être une bonne façon de faire des économies, tout en gardant la possibilité de profiter du **resto U** qui propose des repas complets à petits prix.
- Il existe plusieurs façons d'optimiser son budget courses : comparer les prix entre magasins, acheter en vrac ou de saison, ou encore profiter des invendus de fin de marché et des paniers à petit prix sur **"Too Good To Go"** **"Bazar"**. De petites astuces qui allient économies et engagement responsable ! Rendez-vous sur [etudiant-que-tu-fais-avec-amiage-orl](#), [marie-marie-chez](#).
- Avec **FoodLoopCard**, tu peux récupérer gratuitement (ou à petit prix) des produits alimentaires donnés par des commerces ou particuliers solidaires, sur simple attestation ou via un code fourni par une structure partenaire (association, ODDUS, CCAG, mission locale).
- De nombreuses enseignes proposent des promotions et des offres fidélité accessibles en ligne ou via leurs applications. Un bon moyen de repérer les meilleures affaires selon ses besoins.
- Pour lutter contre le gaspillage alimentaire tout en faisant des économies, repérer les produits à date courte ou à la DLC (Date Limite de Conservation) dépassée dans les supermarchés. Renseigne aussi aux rayons de fin de marché, c'est le moment où les producteurs baissent leurs prix pour écouler leurs stocks !

### S'inspirer sur les réseaux sociaux

De nombreux comptes Instagram ou chaînes YouTube dévoilent leurs astuces pour manger sainement et pas cher. Parmi les plus célèbres [@econocitad](#) et [@econocitadine](#) allient gourmandise et petits budgets !



### Quelques pistes locales :

(liste non exhaustive, à compléter par é mail à [info@vescu4@loiret.fr](mailto:info@vescu4@loiret.fr) pour d'autres informations)

### Bois

- L'association **bio-velaire** du réseau des Jardins de Cocagne propose des paniers solidaires de fruits et légumes aux étudiants à prix réduits.
- L'association **La Passerelle** permet l'accès à une cuisine sociale qui propose des produits de



## 3/ Zoom sur les aides du CROUS

par **Stéphanie Ploton** et **Laura Carpentier** du **CROUS Orléans Tours**

NB :

- Pour rappel, le dépôt en ligne du Dossier Social Etudiant est un préalable (campagne au printemps)
- Aides et bourses attribuées en commissions (hors secours d'urgence)

## 3/ Zoom sur les aides du CROUS

### La bourse, une aide de droit

Les conditions d'obtention de la bourse sur critères sociaux

- **Conditions d'âge**
  - ✓ Être âgé de **moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année universitaire**, pour une première demande
- **Conditions de nationalité**
  - ✓ Être de nationalité **française**
  - ✓ Être **réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire ou temporaire**
  - ✓ Être de nationalité d'un **état membre de l'Espace Economique Européen** (sous conditions)
  - ✓ Pour les étudiants de nationalité non-européenne, (sous conditions : être **domicilié en France depuis au moins 2 ans** avec rattachement **fiscal en France d'au moins 2 ans et un titre de séjour en règle**)
- **Conditions de ressources**
  - ✓ Revenu brut global de la famille.

- **Conditions d'inscription et de diplôme**

- ✓ Être inscrit en **formation initiale**
- ✓ Être inscrit dans une formation **habilitée à recevoir des boursiers**
- ✓ Suivre des **études à temps plein**
- ✓ Être **assidu en cours et présent aux examens**

Les bourses sur critères sociaux comportent 8 échelons de bourse, de Obis à 7 :

Permettent l'exonération des droits d'inscription et de CVEC.  
Sont versées en 10 mensualités de septembre à juin.

Le dossier doit être constitué tous les ans et le plus tôt possible.

Un étudiant non boursier au lycée peut faire une demande de bourse pour l'enseignement supérieur car les critères d'attribution sont différents.

L'orientation de l'élève/étudiant n'est pas définie ?

Ce sont des vœux qui sont émis, et l'attribution conditionnelle reste valable si un étudiant s'inscrit finalement dans une autre filière et un même niveau d'études, tant que la formation est habilitée.

Un dossier peut être révisé à tout moment de l'année en cas de changement de situation (décès, invalidité, divorce, chômage) sous réserve de production des justificatifs.

# ATELIER VIE ETUDIANTE sur les précarités étudiantes

## L'ASAA (Aide Spécifique - Allocation Annuelle)

- **Conditions d'âge**

- ✓ Être âgé de **moins de 35 ans** au 1<sup>er</sup> septembre de l'année universitaire.

- **Conditions de nationalité**

- ✓ Être de nationalité **française**

- ✓ **Être réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire ou temporaire**

- ✓ Être de nationalité d'un **état membre de l'Espace Economique Européen** (sous conditions)

- ✓ Pour les étudiants de nationalité non-européenne, (sous conditions : être **domicilié en France depuis au moins 2 ans** avec rattachement **fiscal en France d'au moins 2 ans** et un **titre de séjour en règle**)

- **Conditions d'attribution**

- ✓ Être reconnu **non boursier**

- ✓ Être en **situation d'autonomie avérée**

- ✓ Être en situation de **rupture familiale**

- ✓ Être en situation de **reprise** d'études au-delà de 28 ans.

- **Conditions d'inscription et de diplôme**

- ✓ Être inscrit en **formation initiale**

- ✓ Être inscrit dans une **formation post-bac, hors secteur sanitaire et social et agriculture**

- ✓ Être inscrit dans une formation **habilitée à recevoir des boursiers**

- ✓ Suivre des **études à temps plein**

- ✓ Être **assidu en cours et présent aux examens**

Les aides annuelles comportent **8 échelons de bourse, de 0bis à 7** :  
Sont versées en **10 mensualités de septembre à juin**.  
Permettent l'exonération des droits d'inscription et de CVEC.

Sur évaluation sociale

## L'ASAP (dite Aide ponctuelle)

Sur évaluation sociale

- **Conditions d'âge**
  - ✓ Être âgé de **moins de 35 ans** au **1<sup>er</sup> septembre** de l'année universitaire,
- **Conditions de nationalité**
  - ✓ Aucune
- **Conditions de ressources**
  - ✓ L'aide ponctuelle vient répondre au **constat** d'une situation sociale grave. Ces situations, de par leur gravité, nécessitent qu'une aide ponctuelle soit apportée, Ces situations sont attestées par une évaluation sociale,
- **Conditions d'inscription et de diplôme**
  - ✓ Être inscrit en **formation initiale**
  - ✓ Être inscrit dans une **formation post-bac**

L'aide ponctuelle est versée en une seule fois. Cumulable avec l'ASAA.

Permettent l'exonération des droits d'inscription et de CVEC.  
Sont versées en 10 mensualités de septembre à juin.

En première intention, l'étudiant.e peut d'abord passer le service social de son établissement, Université ou lycée (post bac).

# ATELIER VIE ETUDIANTE sur les précarités étudiantes

## D'autres aides du CROUS

### Le repas à 1 euro :

Il est accordé automatiquement pour tout étudiant boursier,

Pour les étudiants, non boursier, en situation de précarité, ont la possibilité de demander à bénéficier du tarif à 1 euro en restauration universitaire **après étude de leur situation**. Ils se connectent individuellement via l'application « EPA » (Etudiant en Précarité Alimentaire) qui leur permettra d'effectuer cette demande en ligne en y ajoutant leurs justificatifs et **sans prendre rendez-vous avec l'assistante sociale**.

### Les secours d'urgence :

Lors d'un entretien individuel, l'assistante sociale a la possibilité de faire un secours dit d'urgence pour une aide alimentaire, sous forme de virement ou d'e-card en fonction de la situation.

### Lutte contre la précarité menstruelle :

Distributeurs de protections périodiques (serviettes et tampons gratuitement) dans toutes les résidences de l'académie et dans 2 restaurants universitaires.

### La ressourcerie :

A la résidence « les charmes »-6 rue d'Issoudun à Orléans: gratuit et accès à tous les étudiants en résidence.  
Ouverte mardi-mercredi et jeudi de 16h à 20h

### La bourse aux vélos :

Depuis 3 ans, le Crous organise une bourse aux vélos en septembre, pendant « Campus en fête » à Tours: des vélos à prix coûtant pour les étudiants.

### Les stations de réparations :

Des stations de réparations pour vélos sont à la disposition, gratuitement pour tous les étudiants dans 3 villes de l'académie : Tours, Orléans et Blois.

## 4/ Panorama d'autres dispositifs d'aide (non exhaustif)

### L'aide alimentaire (dédiée ou non étudiants)

- **Épiceries sociales** : ESOPE Orléans, Le Rayon ESOPE 18 (+ des épiceries non étudiantes)
- **Distributions alimentaires** : Secours Populaire, Restos du Cœurs, la table de Jeanne-Marie, les Bonnes Mines à Tours, COP1 Orléans et Tours...
- **Frigos Solidaires** (univ. Tours)

**Avec ou sans examen préalable, sur prescription ou sur orientation service social (variable)**

**Enjeu de la coordination locale (reprendre les réunions CCAS d'Orléans, coordination sur Tours)**

### Les secours d'urgence

- **Paniers alimentaires et hygiène** (Guichet AIDE, associations ex. O'SEM Orléans, certains CCAS)
- **Chèques services** (univ. Orléans), chèques alimentaires (INSA CVL)

### Les coups de pouce

- **Équipement numérique** : prêt ou aide à l'acquisition
- **Boutiques éphémères sur les campus**
- Remises étudiants exceptionnelles en ressourcerie (ex. Emmaüs Orléans deux fois dans l'année -50%)
- **Vestiaires solidaires** (les Bonnes mines Tours, guichet AIDE)
- **Bons d'aide à l'équipement** (prescripteurs Emmaüs/ressourceries, origine Préfecture)

### L'accès facilité à un « job »

- **Forum jobs étudiants** ([calendrier régional ici](#))
- **Ateliers CV** (réseau IJ, camion univ. Tours)

### Aides exceptionnelles d'établissement de formation

- **Bourses et dotations** Ex Campus Blois Bourges Fondation INSA
- **FSDIE**

## Focus sur un exemple d'épicerie étudiante : **ESOPE Orléans**

### Quoi ?

- Une association
- Une épicerie sociale et solidaire
- Qui propose des produits alimentaires, d'hygiène, d'entretien et des fournitures scolaires
- Ouverte du mardi au samedi

### Pour qui ?

- Pour les étudiants post bac de l'agglomération orléanaise en situation de difficulté financière

### Comment ?

- Sur inscription (1an renouvelable) et sous conditions de ressources (reste à vivre)  
Dossier à fournir par l'étudiant
- Sur prescription par le guichet de l'AIDE (inscription automatique)

### Plus d'infos :

<https://esopeorleans.fr/>

## Exemple d'aide : « Chèques services » (Université d'Orléans)

### Quoi ?

- Un chèque fléché pour le règlement d'un loyer, d'une facture (ex. énergie), alimentaire

### Pour qui ?

- Pour les étudiants en situation de difficulté financière inscrit à l'Université d'Orléans
- Sur tous les campus de l'Université d'Orléans

### Comment ?

- Sur évaluation sociale (rdv avec un service social Dossier à fournir par l'étudiant)

### Originalité :

- Dispositif commun entre le service social de l'Université d'Orléans et le service social CROUS
- Donc équité entre étudiants

## Exemple d'aides : sur l'Équipement numérique

### Aide à l'acquisition d'un ordinateur – Université de Tours

- Ordinateurs reconditionnés
- Sur demande par l'étudiant
- Sur évaluation : calcul du reste à vivre

### Prêt d'ordinateur – Université d'Orléans

- Pour les étudiants sans ordinateur ou dont le PC est en panne
- Durée max. 1 an renouvelable
- Prêt en bibliothèque universitaire

## Exemple d'aide : les « Bons équipements »

### Quoi ?

- Bons d'achat en boutique partenaire (Emmaüs, ressourcerie)
- Pour du matériel électroménager, de l'ameublement, des vêtements...

### Pour qui ?

- Etudiants en grande difficulté financière (par ex. après emménagement dans un logement)

### Comment ?

- Convention entre la Préfecture, l'établissement d'ES et la ressourcerie
- Sur prescription par le guichet de l'AIDE (UO) ou par une assistante sociale (univ. ou CROUS)

## 4/ Questions – échanges :

Comment mieux mesurer et comprendre la précarité étudiante dans nos territoires ?

Quels freins rencontrez-vous pour que les étudiants accèdent aux aides disponibles ?

Comment favoriser le partage d'expériences entre territoires pour dupliquer/améliorer les dispositifs existants ?

Autres...?

## 5/ SYNTHESE des points d'attention ressortis des échanges :

### Quelques alertes :

- **Précarités et le non-recours demeurent** = constat que les besoins sont encore importants!
- Les dispositifs sont saisis, beaucoup d'aides apportées! **Attention aux limites RH et soutenabilité financière de ces dispositifs!**
- Le logement demeure une problématique-clé dans de nombreux territoires
- Des étudiants qui ont faim
- L'accompagnement de plus de grossesses chez des étudiantes précaires
- **Des acteurs pas nécessairement formés sur le social ni au fait des réponses possibles, démunis**

### Préconisations émises :

- **Renforcer la fonction d'observatoire des précarités au niveau régional autour du Baromètre QVE**
- **Poursuivre l'interconnaissance sur les aides** y compris et aller jusqu'à l'étudiant via plusieurs canaux
- Inviter les étudiants à venir à la rencontre des professionnels = **besoin de proximité et de contact** (exemple entre 12h-14h et au prétexte d'offre d'animations pas « marquées Précarité »)
- **1 enjeu à encore mieux se coordonner** au niveau des agglos (ex : coordination aides alimentaires multiacteurs)
- **Assurer la soutenabilité des dispositifs d'accueil** et d'accompagnement luttant contre la précarité étudiante (associations, établissements de formation, collectivités...)

**Merci de votre attention  
et de votre participation !**

